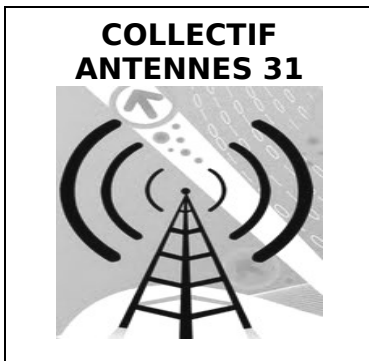


Toulouse, le 6 février 2011



COLLECTIF ANTENNES 31  
34, rue de l'invention  
31500 Toulouse  
Téléphone : 05 61 08 27 79  
Courriel : [contact@antennes31.org](mailto:contact@antennes31.org)

*Le Collectif ANTENNES 31 s'est constitué pour fédérer les associations de quartier ou de résidents qui, à Toulouse et dans tout le département de la Haute-Garonne, se mobilisent pour une réglementation de l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile et la réduction de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques.*

---

Nom et adresse de l'élu

Madame, Monsieur

Le 27 mai 2011, M. Pierre Le Ruz<sup>1</sup> se déplacera à Toulouse suite à l'invitation que lui a faite le Collectif Antennes 31 et d'autres associations<sup>2</sup>. Il sera en fin de matinée sur le site d'Airbus, et le soir à la salle du Sénéchal à Toulouse pour une conférence publique.

Pierre Le Ruz est porteur d'un message important : la population est partout exposée à un environnement électromagnétique sans cesse croissant en intensité. Il ne fait aujourd'hui aucun doute que cette exposition a des conséquences sur la santé des populations et des êtres vivants : elle change les équilibres électriques inter-cellulaires.

L'augmentation vertigineuse du nombre de personnes Electro-Hyper-Sensibles, c'est-à-dire des personnes ayant de graves troubles de santé uniquement causés par l'exposition aux ondes électro-magnétiques est une preuve que ces ondes modifient les équilibres constituant les êtres vivants.

C'est par l'absence de démocratie et le vide législatif que les opérateurs peuvent auourd'hui développer comme ils le veulent les techniques GSM, UMTS, WIFI, WIMAX, 4G, DECT, compteur LINKY. Ce processus de développement pour les technologies de communication sans fil doit être revu sous l'égide d'une instance démocratique, scientifique et médicale. Et plus généralement, ce processus de développement anti-démocratique et contraire à l'intérêt général se répète, par exemple pour la 4G, pour le compteur Linky, la liste est longue.

Tous les élus pourraient être tenus pour responsables de cette situation passée présente et future puisqu'ils ont pouvoir absolu une fois élus, depuis les maires qui accordent sans discussion les autorisations d'urbanisme, jusqu'aux députés qui n'ont toujours pas conçu un cadre législatif réellement protecteur puisqu'ils n'écoutent que les industriels, en passant par les conseillers généraux ou régionaux qui encouragent sans réflexions sérieuses le déploiement de ces technologies ou laissent les opérateurs développer.

Nous vous invitons à prendre conscience au plus vite de ce problème majeur et à envisager ensemble une action pour notre département afin que l'exposition des habitants et des êtres vivants aux ondes électro-magnétiques puissent ne pas nuire à leur vie.

Par ailleurs , l'association Nationale Robin des Toits a adressé le 24 décembre 2010 à Monsieur le Président du Conseil Général de Haute - Garonne un courrier relatif aux technologies Wi-Fi - Wimax dont vous trouverez ci-joint une copie.

Veillez agréer, Madame Monsieur, en langue française, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

(1) Pierre Le Ruz , Président du CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendante sur les Rayonnements Electro-Magnétiques), Docteur en physiologie animale, expert européen en nuisances électromagnétiques et en radioprotection. Auteur de livres et publications sur les effets biologiques des radiations non-ionisantes. Fondateur du CEPEM (Centre d'Etude en Protection Electromagnétique). Directeur scientifique de l'ABPE-Recherche (Association Biologie Prospective Environnement).

(2) Association Iode du Lac (à Airbus), CLCV, Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Association Santé Environnement du Sud-Ouest, France-Accouphène, ... *liste en cours de constistution*